COMMUNAUTE URBAINE DE BORDEAUX

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

Séance du 21 janvier 2011 (convocation du 10 janvier 2011)

Aujourd'hui Vendredi Vingt Et Un Janvier Deux Mil Onze à 09 Heures 30 le Conseil de la Communauté Urbaine de BORDEAUX s'est réuni, dans la salle de ses séances sous la présidence de Monsieur Vincent FELTESSE, Président de la Communauté Urbaine de BORDEAUX.

ETAIENT PRESENTS:

M. FELTESSE Vincent, M. JUPPE Alain, M. CAZABONNE Alain, M. BENOIT Jean-Jacques, M. BOBET Patrick, Mme BOST Christine, M. CAZABONNE Didier, M. CHAUSSET Gérard, M. BRON Jean-Charles, Mme CURVALE Laure, M. DUPRAT Christophe, M. DUCHENE Michel, M. FAVROUL Jean-Pierre, Mme FAYET Véronique, M. FLORIAN Nicolas, M. FREYGEFOND Ludovic, M. GAUTE Jean-Michel, M. GAÜZERE Jean-Marc, M. GUICHARD Max, Mme ISTE Michèle, M. LABARDIN Michel. M. LABISTE Bernard. Mme LIRE Marie Françoise. M. OLIVIER Michel. M. PUJOL Patrick. M. ROSSIGNOL Clément, Mme DE FRANCOIS Béatrice, M. SOUBIRAN Claude, M. SOUBABERE Pierre, Mme TERRAZA Brigitte, M. AMBRY Stéphane, Mme BALLOT Chantal, M. BAUDRY Claude, M. ANZIANI Alain, M. ASSERAY Bruno, Mme BONNEFOY Christine, M. BONNIN Jean-Jacques, M. BOUSQUET Ludovic, Mme BREZILLON Anne, M. BRUGERE Nicolas, M. CAZENAVE Charles, M. CHARRIER Alain, Mme CHAVIGNER Michèle, Mme COLLET Brigitte, MIle COUTANCEAU Emilie, M. DANJON Frédéric, M. DAVID Jean-Louis, Mme DELATTRE Nathalie, M. COUTURIER Jean-Louis, M. DOUGADOS Daniel, Mme DESSERTINE Laurence, Mme DIEZ Martine, M. DUART Patrick, M. DUBOS Gérard, M. DUCASSOU Dominique, M. DUPOUY Alain, M. EGRON Jean-François, MIle EL KHADIR Samira, Mme EWANS Marie-Christine, Mme FOURCADE Paulette, M. GALAN Jean-Claude, M. FEUGAS Jean-Claude, M. GARNIER Jean-Paul. M. GUYOMARC'H Jean-Pierre, M. GUICHEBAROU Jean-Claude, M. GUICHOUX Jacques, M. GUILLEMOTEAU Patrick, M. HURMIC Pierre, M. JOANDET Franck, M. JOUBERT Jacques, M. JUNCA Bernard, M. LAGOFUN Gérard, M. MERCIER Michel, Mme LAURENT Wanda, M. MANGON Jacques, M. MAURIN Vincent, Mme MELLIER Claude, M. MILLET Thierry, M. MOGA Alain, M. MOULINIER Maxime, Mme NOEL Marie-Claude, M. PAILLART Vincent, M. PENEL Gilles, M. PEREZ Jean-Michel, Mme PIAZZA Arielle, M. QUERON Robert, M. RAYNAL Franck, M. REIFFERS Josy, M. RESPAUD Jacques, M. ROBERT Fabien, M. ROUVEYRE Matthieu, M. SIBE Maxime, M. SOLARI Joël, M. TRIJOULET Thierry, Mme WALRYCK Anne.

EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION:

M. DAVID Alain à M. EGRON Jean-François

Mme CARTRON Françoise à M. BENOIT Jean-Jacques

M. GELLE Thierry à M. BONNIN Jean-Jacques

M. HERITIE Michel à M. LAGOFUN Gérard

M. LAMAISON Serge à Mme BALLOT Chantal

M. PIERRE Maurice à M. PEREZ Jean-Michel

M. SAINTE-MARIE Michel à M. ANZIANI Alain

M. TOUZEAU Jean à M. FREYGEFOND Ludovic

M. TURON Jean-Pierre à M. FELTESSE Vincent Mme LACUEY Conchita à M. COUTURIER Jean-Louis

M. MAURRAS Franck à M. SOUBABERE Pierre

Mme CAZALET Anne-Marie à M. DUCASSOU Dominique

M. DAVID Yohan à M. SOLARI Joël

M. DELAUX Stéphan à M. DUPOUY Alain

MIIe DELTIMPLE Nathalie à M. DUBOS Gérard

MIIE EL KHADIR Samira à Mme EWANS Marie-Christine jusqu'à 9h50 Mme FAORO Michèle à Mme FOURCADE Paulette

M. GUICHEBARROU Jean-Claude à M. FLORIAN Nicolas à partir de 10h20 M. GUILLEMOTEAU Patrick à M. GUICHOUX Jacques jusqu'à 10h

Mme HAYE Isabelle à M. HURMIC Pierre

Mme LAURENT Wanda à M. BOUSQUET Ludovic jusqu'à 10h30

M. LOTHAIRE Pierre à M. GAÜZERE Jean-Marc

M. MOGA Alain à M. SIBE Maxime à partir de 9h45

Mme PARCELIER Muriel à Mme COLLET Brigitte

M. POIGNONEC Michel à M. PUJOL Patrick

M. QUANCARD Denis à M. JUNCA Bernard

M. RAYNAUD Jacques à M. MERCIER Michel

M. RESPAUD Jacques à Mme DIEZ Martine à partir de 10h30

Mme SAINT-ORICE Nicole à Mme BREZILLON Anne

M. SENE Malick à M. MOULINIER Maxime

Mme TOUTON Elisabeth à Mme WALRYCK Anne

LA SEANCE EST OUVERTE

DELIBERATION DU CONSEIL SEANCE DU 21 janvier 2011

POLE ADMINISTRATION ET FONCIER Direction de l'Action Foncière

N° 2011/0045

Contrat de gérance CUB/OPH Aquitanis - Compte prévisionnel de gestion pour 2011 - Approbation - Décision

Madame ISTE présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs

L'Office Public de l'habitat de la Communauté Urbaine de Bordeaux est chargé d'assurer la gestion des immeubles bâtis et occupés du patrimoine privé communautaire.

Rappel est ici fait que cette gestion organise essentiellement la prise en charge des occupants présents dans les immeubles acquis par la Communauté Urbaine. Elle se poursuit jusqu'au moment où les services opérationnels ont besoin des biens pour réaliser leurs projets. Des solutions sont alors recherchées pour les occupants qui resteraient encore présents.

Le caractère très précaire des occupations explique la spécificité de la gestion de l'OPH Aquitanis.

Afin de poursuivre cette gestion durant l'année 2011, l'Office a établi un projet de compte prévisionnel qui vous est aujourd'hui proposé.

Ce document prévoit une réduction des recettes de 4,4 % qui tient compte de la possible cession d'un important patrimoine occupé. Pour 2011, il n'est pas prévu de grosses interventions sur le patrimoine confié dans la mesure où les mises aux normes seront achevées à la fin 2010. Cependant les entretiens gros et courant sont maintenus au même niveau que les années précédentes.

L'indice INSEE de référence des loyers au 1^{er} janvier 2011 progresse de +0,57%, et Aquitanis propose de l'appliquer sur les loyers et indemnités d'occupation des locaux à usage d'habitation.

Pour l'année 2011, il est prévu une légère baisse de l'excédent de gestion à reverser par l'OPH Aquitanis, - 2,5 %, il devrait s'élever à 1 017 355 euros.

Ceci étant exposé, il vous est demandé, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir si tel est votre avis, d'adopter les termes de la délibération suivante :

Le Conseil de Communauté,

VU le contrat de gérance conclu le 16 février 1994 entre la Communauté Urbaine de Bordeaux et l'OPH Aquitanis

VU le compte prévisionnel présenté pour l'année 2011

ENTENDU le rapport de présentation

CONSIDERANT QUE

les documents présentés par l'OPH Aquitanis pour poursuivre la gestion du patrimoine confié sont acceptables.

DECIDE

<u>Article</u>: Le Conseil de Communauté adopte le projet de compte prévisionnel présenté par l'OPH Aquitanis pour l'année 2011.

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à la majorité.

Le groupe des élus communistes et apparentés vote contre.

Fait et délibéré au siège de la Communauté Urbaine le 21 janvier 2011,

Pour expédition conforme, par délégation, le Vice -Président,

M. MICHÈLE ISTE